

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 1 / 11

01 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**

- Nom du produit:
senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

- Code du produit:
704206

Usage normal:

Applications industrielles

- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Non déterminé.
- Emploi de la substance / de la préparation

- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- Producteur/fournisseur:
WEILBURGER Coatings GmbH
Ahäuserweg 12-22
D-35781 Weilburg
Telefon: 00496471 315-0
Fax : 00496471 315-116

- Service chargé des renseignements:
Département sécurité du produit Roland Hofmann Tel. +49 (0) 6471 315 177 Fax +49 (0) 6471 315 5177 E-Mail: R.Hofmann@Weilburger.com
- Numéro d'appel d'urgence:
Tel. +49 (0) 6471 315 177 This phone number is available only during office hours: Mon - Thu 7:00 - 16:00 hrs CET Fri 7:00 - 13:00 hrs CET

02 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02

Flam. Aerosol 1 - H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2 - H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



GHS08

STOT RE 2 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques,

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 2 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 1)

- entraîne des effets néfastes à long terme.
- Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement
Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
acétone / xylène / Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) / acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
- Mentions de danger
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression:
peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale internationale.
- Autres dangers**
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT:
Non applicable.
- vPvB:
Non applicable.

03 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges**
- Description:
Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

No CAS		%
67-64-1	acétone	25,01- 50,00
	Numéro CE: 200-662-2	
	N° d'enregistrement : 01-2119471330-49-XXXX	
	 Flam. Liq. 2 - H225;  Eye Irrit.	
	2 - H319-EUH066, STOT SE 3 - H336	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 3 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206		
106-97-8	butane Numéro CE: 203-448-7 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail. ⚠ Flam. Gas 1 - H220; ⚠ Press. Gas (Liq.) - H280	(suite de la page 2) 10,01- 25,00
100-41-4	éthylbenzène Numéro CE: 202-849-4 N° d'enregistrement : 01-2119489370-35-XXXX ⚠ Flam. Liq. 2 - H225; ⚠ STOT RE 2 - H373, Asp. Tox. 1 - H304; ⚠ Acute Tox. 4 - H332	2,51- 10,00
1330-20-7	xylène Numéro CE: 215-535-7 N° d'enregistrement : 01-2119488216-32-XXXX ⚠ STOT RE 2 - H373, Asp. Tox. 1 - H304; ⚠ Flam. Liq. 3 - H226; ⚠ Acute Tox. 4 - H312, Acute Tox. 4 - H332, Skin Irrit. 2 - H315, Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H335	10,01- 25,00
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Numéro CE: 203-603-9 N° d'enregistrement : 01-2119475791-29-XXXX ⚠ Flam. Liq. 3 - H226; ⚠ STOT SE 3 - H336	1,01- 02,50
-	Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) Numéro CE: 919-446-0 N° d'enregistrement : 01-2119458049-33-XXXX ⚠ STOT RE 1 - H372, Asp. Tox. 1 - H304; ⚠ Flam. Liq. 3 - H226; ⚠ STOT SE 3 - H336; ⚠ Aquatic Chronic 2 - H411	2,51- 10,00

04 Premiers secours

- Description des premiers secours
- Remarques générales:**
En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- Après inhalation:**
Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Après contact avec la peau:**
Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyeur connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 4 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 3)

- **Après contact avec les yeux:**
Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- **Après ingestion:**
En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
- **Indications destinées au médecin:**
 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

05 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudres
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
pulvérisation d'eau
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
- **Autres indications**
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhalier les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
- **Référence à d'autres sections**

07 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 5 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 4)

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolement. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- **Stockage:**
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- Indications concernant le stockage commun:
Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
- Classe de stockage:
2 B
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

08 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Paramètres de contrôle
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VME

Valeur momentanée	2420	mg/m3
	1000	ppm
Valeur à long terme	1210	mg/m3
	500	ppm

106-97-8 butane

VME

Valeur à long terme	1900	mg/m3
	800	ppm

100-41-4 éthylbenzène

VME

Valeur momentanée	442	mg/m3
	100	ppm
Valeur à long terme	88,4	mg/m3
	20	ppm

risque de pénétration percutanée

1330-20-7 xylène

VME

Valeur momentanée	442	mg/m3
	100	ppm

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 6 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 5)

Valeur à long terme	221	mg/m3
	50	ppm
risque de pénétration percutanée		
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME		
Valeur momentanée	550	mg/m3
	100	ppm
Valeur à long terme	275	mg/m3
	50	ppm
risque de pénétration percutanée		

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Contrôles de l'exposition
- **Équipement de protection individuel:**
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.
- Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Filtre provisoire: Filtre A/P2
- Protection des mains: Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable. Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation. Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter. Si le matériau des gants n'est supposé être soumis qu'un court instant à des éclaboussures, il est, alors, recommandé, pour une meilleure acceptation des utilisateurs, d'utiliser des gants tricotés avec plus de confort au porter. Gants résistants aux solvants
- Matériau des gants
- Temps de pénétration du matériau des gants
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
- Protection du corps: Porter des revêtements de protection.

09 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:	
Forme:	Aérosol
Couleur:	Gris
Odeur:	De solvants aromatiques
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.

Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
Point d'éclair:	-97 °C Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 7 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 6)

Température d'inflammation:	201 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Non déterminé.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,60 Vol %
Supérieure:	13,00 Vol %
Pression de vapeur:	à 20 °C 8.000,0000 hPa
Masse volumique:	Non déterminée.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	89,14 %
Teneur en substances solides:	11,58 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- Possibilité de réactions dangereuses
Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
 - 67-64-1 acétone**
Oral, LD50: 5800 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: 20000 mg/kg (lapin)
 - 106-97-8 butane**
Inhalatoire, LC50/4h: 658 mg/l (rat)
 - 100-41-4 éthylbenzène**
Oral, LD50: 3500 mg/kg (rat)
Inhalatoire, LC50/4h: 17,2 mg/l (rat)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 8 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 7)

1330-20-7 xylène

Oral, LD50: 8640 mg/kg (rat)
Inhalatoire, LC50/4h: 27,6 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral, LD50: 8500 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: >5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire, LC50/4h: 35,7 mg/l (rat)

- Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)

Oral, LD50: 15000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: 3400 mg/kg (rat)
Inhalatoire, LC50/4h: 13,1 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Irrite la peau et les muqueuses.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Aucun effet de sensibilisation connu.

Expériences de la pratique

Autres remarques :

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Observations générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12 Informations écologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Toxicité
- Toxicité aquatique:
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- Potentiel de bioaccumulation
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT:
Non applicable.
- vPvB:
Non applicable.
- **Autres effets néfastes**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

F

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 9 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 8)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

14 Informations relatives au transport

• No ONU

ADR UN1950

IMDG UN1950

IATA UN1950

• Nom d'expédition des Nations unies

ADR 1950 AEROSOLE

IMDG AEROSOLS

IATA AEROSOLS, FLAMMABLE

• Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe 2 Gaz.

Étiquette

2.1



IMDG

Class

2.1

Label

2.1



IATA

Class

2.1

Label

2.1



• Groupe d'emballage

ADR

-

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 10 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 9)

IMDG

-

IATA

-

- **Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

23

No EMS:

F-D,S-U

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

Non applicable.

Quantités exceptées (EQ):

E0

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

IMDG

Limited quantities (LQ)

1L

Excepted quantities (EQ)

E0

- **"Règlement type" de l'ONU:**

UN 1950 AEROSOLE, 2 (2.1), -

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

Conditions de limitation: 3, 40

- **Prescriptions nationales:**

- **Directives techniques air:**

- **Classe Part en %**

III 22,91

I 0,01

II 0,06

- **Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

- **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

(suite page 11)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

19460100

Révision : 24.04.2019

Page : 11 / 11

DESIGNATION : senotherm® Ofenspray 400ml gußgrau 17-1644-704206

(suite de la page 10)

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de directive de la commission des communautés européennes (91/155/CEE) du 5 mars 1991.

• Phrases importantes

- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Service établissant la fiche technique:**

Service sécurité du produit

• **Contact:**

Roland Hofmann Tel. +49 (0) 6471 315 177 Fax +49 (0) 6471 315 5177 email:
R.Hofmann@weilburger.com

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

• * Données modifiées en parallèle à la version précédente.